

L'Adresse—M. Atkey

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, depuis que je suis à la Chambre, j'ai été impressionné, entre autres choses, par l'habileté et la diplomatie avec lesquelles vous-même et votre suppléant, le député de Halifax-East Hants (M. McCleave), avez rempli la tâche difficile d'Orateur. Dans une large mesure, l'efficacité manifestée par la Chambre, comme principale institution gouvernementale du pays, dépend de vous, et qu'il me soit permis de vous dire, monsieur l'Orateur, que les Canadiens sont bien partagés dans la personne des présents titulaires de la présidence. Qu'il me soit permis de vous féliciter tous deux de votre nomination à ce poste. D'autre part, je tiens à exprimer mon admiration à l'endroit de tous les nouveaux députés qui ont participé à ce débat. Je songe non seulement aux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, mais aux nouveaux députés, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui ont plaidé leur cause avec tant d'éloquence dans leur premier discours à la Chambre. Et, bien sûr, je donne sans équivoque mon appui au chef de l'opposition (M. Stanfield), homme très réfléchi et très courtois, aussi bien que grand leader. Je suis fier d'être membre de son équipe.

Des voix: Bravo!

M. Atkey: La circonscription de St. Paul's, que j'ai l'honneur de représenter, est située au cœur de la grande ville de Toronto. Elle englobe des lieux et monuments bien connus de nombreux Canadiens: Casa Loma, le village Yorkville, Upper Canada College, St. Michael's College, Forest Hill Collegiate et de nombreuses églises et synagogues renommées dans le monde entier. Un grand nombre de mes mandants sont des chefs dans divers domaines: gouvernement, affaires, professions libérales, arts, main-d'œuvre, industrie. Parmi eux se trouvent deux ministres provinciaux, ainsi que le ministre fédéral de l'Industrie et du commerce (M. Gillespie), qui siège de l'autre côté. Monsieur l'Orateur, cette circonscription a produit l'un de vos prédécesseurs, l'honorable Roland Michener, qui a rempli avec honneur la fonction d'Orateur de la Chambre de 1957 à 1962, un grand Canadien qui occupe aujourd'hui la haute fonction de gouverneur général du Canada.

St. Paul's est une circonscription urbaine au centre d'une des régions métropolitaines à la croissance la plus rapide en Amérique du Nord. Cette croissance a peut-être été trop rapide aux yeux des Torontois qui vivent au centre de la région métropolitaine. Tel était sûrement le message du peuple lors des récentes élections municipales à Toronto. Le peuple exige, tout comme moi, que notre ville et nos quartiers demeurent des endroits convenables à habiter. Je constate que, dans le discours du trône, le gouvernement semble maintenant reconnaître, peut-être à contrecœur, que le fédéral a un rôle capital à jouer dans la conservation des villes. Il faut cependant remettre en question les intentions et les priorités, sur le plan des affaires urbaines, d'un gouvernement disposé à engager plus d'un demi-milliard de dollars pour construire, à Pickering, un aéroport inutile et non désiré qui constitue une erreur politique; les habitants de la région de Toronto ne peuvent ainsi bénéficier de l'aide fédérale dans les domaines du transport public et de l'habitation où les besoins sont urgents.

C'est surtout dans le domaine du logement qu'il faut des propositions ingénieuses pour aider à la revalorisation des habitations et des quartiers existants, seul moyen d'éviter la vie dans les immeubles de grande hauteur. La circonscription de St. Paul's, et plus particulièrement le secteur environnant, contient quelques-unes des plus belles vieil-

les habitations du continent. Un grand nombre d'entre elles constituent une partie importante du patrimoine architectural du Canada. Le programme d'aide à la revalorisation des habitations annoncé en juin dernier par le secrétaire d'État aux Affaires urbaines (M. Basford) est cependant loin d'avoir atteint son but tant au chapitre de la flexibilité des prêts et du plafond des subventions qu'à celui du type d'habitation pour lequel il serait possible de bénéficier de l'aide à la revalorisation. Non seulement il faut des maisons unifamiliales, mais aussi des immeubles à logements multiples, des résidences pour étudiants et des foyers destinés aux citoyens âgés et aux handicapés. Nous devons également donner plus d'ampleur au programme d'aide aux centres sociaux et de loisirs. On serait porté à espérer que le programme d'aide à la revalorisation que mentionne le discours du trône multipliera considérablement cet effort antérieur.

La circonscription de St. Paul's renferme un autre trait unique; près du cinquième des résidents votants à cet endroit sont des pensionnés de la vieillesse. Sous quel rapport le programme du gouvernement va-t-il améliorer le sort de ces gens, dont bon nombre ont érigé et servi cette région? Pourtant la terrible inflation ronge leurs piteuses pensions. Lorsque le chef de l'opposition (M. Stanfield) a donné au gouvernement la semaine dernière la chance d'accorder la priorité à une mesure législative sur la sécurité de la vieillesse, quels sont ceux qui ont refusé ce geste humanitaire envers les Canadiens âgés? Les arrogants Libéraux qui travaillent la main dans la main avec le NPD.

• (1610)

Je n'ai pas l'intention de me mêler au jeu qui consiste à établir des chiffres à l'égard de la pension de base et du supplément de revenu garanti. Tous les députés ne sont pas sans savoir qu'il faudrait des augmentations considérables dans les deux cas. La réputation dont jouit le nouveau ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) auprès des citoyens âgés grandira ou sera compromise selon l'importance et la nature des augmentations. Mais je proposerais qu'on songe un peu à augmenter en particulier le supplément des citoyens âgés qui vivent dans les grandes villes en contrepartie des loyers plus élevés. Les loyers en ville dépassent de beaucoup ceux des régions rurales pour tous les genres de logement et les habitants des villes qui sont admissibles au supplément devraient faire l'objet de considérations de cet ordre.

Je passe maintenant à une chose qui me tient particulièrement à cœur. Il est intéressant de noter d'après le discours du trône que le gouvernement n'oublie pas son fameux projet de loi sur la concurrence. De fait, j'ai l'impression que nous pourrions fort bien voir plus tard dans la session une nouvelle version améliorée de ce produit de fantaisie. J'espère qu'en le décrivant comme étant nouveau et amélioré je n'enfreins pas les dispositions sur la publicité trompeuse.

Mention de ce projet de loi rappellera sûrement bien des choses au ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) qui a eu l'honneur ou le déshonneur de le présenter. Fort heureusement pour lui, il semble s'en être mieux tiré que son ancien collègue qui, à peu près à la même époque, a présenté la loi de l'impôt et pour qui le premier ministre (M. Trudeau) n'a su trouver qu'un poste de fonctionnaire lorsqu'il s'est agi de se défaire de bagages superflus à la veille des dernières élections.

Des voix: Oh, oh!